

Compte-rendu du Conseil d'école

mardi 19 octobre 2021

Membres présents :

- Monsieur **Lesage**, élu à la mairie de La Possonnière
- Monsieur **Blon**, directeur de l'école primaire ; Monsieur **Grelier** ; Mesdames **Basteau**, **Vigneron**, **Boumghit**, **Vivien**, **Réthoré**, **Boismain** enseignantes de l'école
- Mesdames **Colleuille Guerinet**, **Augereau**, **Boudaud**, **Busch**, **Cesbron**, **Lipreau** représentantes de parents.

Membres excusés :

- Madame **Thomas**, inspectrice de l'éducation nationale ; Monsieur **Genevois**, maire de La Possonnière
- Madame **Margottin**, adjointe à la Mairie de La Possonnière
- Madame **Letanneur**, **Fouillaron**, Monsieur **Baudry**, **Du Petit Thouars** représentants de parents.

1. Elections au conseil d'école

Résultat des élections : 75% de participation ; 10 parents élus

Les coordonnées des parents représentant chaque classe seront distribuées dans les cahiers de liaison pour faire remonter les remarques de parents auprès du conseil d'école.

Rappel de sa composition, des attributions, de la fréquence des réunions. (Note de service n°86-137 du 14 mars 1986).

Les parents élus sont informés de l'ordre du jour quelques semaines avant. Ils peuvent transmettre au directeur des questions à mettre à l'ordre du jour. Les invitations sont envoyées deux semaines avant la date de la réunion.

Après la réunion : Le CR sera transmis à tous les parents par courriel, affiché et mis en ligne sur le blog de l'école : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/lesgoganesposso/>.

2. Organisation pédagogique

Direction : Rodrigue BLON 02 41 72 22 09 (Jour de décharge : le mardi)

CP : 22 élèves Enseignante : François GRELIER (L&M) et Emilie SORIN(J&V) *remplacée par Sarah Boumghit.*

CE1 : 24 élèves Enseignante : Gaëlle BASTEAU & Mélanie RETHORE (le jeudi)

CE2 : 26 élèves Enseignants : Rodrigue BLON & Mélanie RETHORE (le mardi)

CM1/CM2 : 22 élèves Enseignants : Emilie VIGNERON

CM1/CM2 : 21 élèves Enseignants : Marina MAINGOT *remplacée par Marie Boismain* & Camille VIVIEN (le lundi)

Service civique : Une jeune s'est présentée à l'école et a déposé son dossier. Le recrutement est en bonne voie.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) : il est composé d'un psychologue scolaire (M. Bargas), de deux instituteurs spécialisés (M. Rotureau et Mme Chevreux). Des prises en charge sont possibles sur le temps scolaire sur proposition de l'enseignant de la classe et après discussion avec les parents. ☎ 02 41 39 40 37 (répondeur) ; ✉ : rasedchalonnes@orange.fr

Depuis septembre, le Rased est présent le mardi et le vendredi matin (3 prises en charge). Le psychologue scolaire a rencontré plusieurs enfants et familles.

Rencontre parents/enseignants : les réunions de classe ont eu lieu en septembre ; conduite d'un entretien individuel annuel avec chaque famille. Les enseignants et les parents peuvent solliciter un rendez-vous en fonction des besoins. Certains élèves ont besoin de davantage de suivi et d'attention.

- Evaluation nationales : en CP et en CE1. Elles permettent d'alerter dès le début d'année sur de possibles difficultés d'apprentissage.

- Liaisons GS/CP : Cette liaison est à construire avec les nouveaux enseignants de CP et de GS.

○ Liaisons Cm2/6^{ème} : Un conseil école/collège s'est tenu le mardi 12 octobre en présence de Mme Vigneron. Peu de projets sont proposés pour nos élèves. La liaison est à consolider : immersion possible au collège le vendredi 14/01 pour nos CM2 ; une réunion d'informations pour les parents de CM2 est programmée le jeudi 18 novembre à 18h00 au collège. (date à confirmer)

3. Organisation de l'école

Protocole sanitaire : communiqué aux familles à la rentrée par courriel. L'école suit les recommandations du Ministère.

Depuis le 04 octobre 2021, le masque pour les élèves a été abandonné et les enseignants, parents et élèves s'en réjouissent.

Trouvez ci-dessous le protocole sanitaire et l'organisation de la continuité pédagogique envisagés en fonction des niveaux (définis par le préfet).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Accueil	Cours en présentiel			
Protocole sanitaire	Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains			
	Pas de port du masque pour les élèves.	Port du masque en intérieur pour tous.	Port du masque en extérieur.	
	Pas de limitation de brassage. Récréations libres	Limitation du brassage par niveau	Limitation du brassage par classe et pendant la cantine	
Entrées / Sorties	8h20 à 8h35 – 16h20 à 16h30			
EPS	RAS	Distanciation de 2m	Intérieur avec masque	Interdit en intérieur
COvid	Fermeture de la classe dès le 1 ^{er} cas pour 7 jours ; test le 1 ^{er} jour et 7 jours après le dernier contact.			

En cas de fermeture : PROTOCOLE

1. Information immédiate aux parents par courriel
2. Mise en place de la continuité pédagogique : envoi par courriel du travail à effectuer à partir du 2^{ème} jour. L'école reste ouverte et les parents peuvent venir chercher les documents imprimés en cas de besoin.

Plan de Sécurité dans les écoles : « Vigipirate urgence attentat »

Consignes de sécurité rappelées : accueil des élèves par un adulte / pas de stationnement devant les écoles.

Le PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sécurité) est à la disposition des parents.

1. Confinement des élèves prévu en cas de tempête et/ou de risques majeurs.
2. Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion. L'exercice intrusion a eu lieu le vendredi 15 octobre. RAS

L'exercice incendie a eu lieu le mardi 28 septembre. RAS

Vote du règlement intérieur :

Le règlement est adopté à l'unanimité pour l'année 2021/2022. Il est distribué à chaque famille lors des inscriptions et sera consultable sur le blog de l'école.

La Coopérative : Une coopérative fonctionne à l'école. Elle est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École).

La COOP conventionne les intervenants extérieurs, finance les projets éducatifs et offre aux élèves tout ce dont ils ont besoin au cours d'une année scolaire. La subvention de l'APE, de la Mairie et les cotisations des parents permettent de financer les dépenses. Le bilan financier a été présenté en juin 2021 et diffusé dans le CR du dernier conseil d'école.

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) : un CoPil est programmé. 2 représentants de parents seront désignés (parmi les parents élus) et siègeront à ce comité. L'organisation générale de l'Alaé y est présentée.

L'APE : L'Association des Parents d'Elèves finance (grâce aux bénéfices des manifestations telles que la fête de l'école, le marché de Noël, les ventes de jus de pomme...) les sorties pédagogiques, les spectacles, et les projets....

- Vente de sapins, de jus de pomme, de produits à retirer lors du marché de Noël (date à fixer)
- Fête d'école programmée le 25 juin.

Merci aux membres de l'APE qui s'investissent beaucoup.

4. Projets et parcours

Parcours sportif ... pour bouger : des activités sportives sont programmées au cours de l'année. Les partenariats sont sollicités afin d'apporter une plus-value aux enseignements :

- **Le basket** : un cycle basket est en préparation. Le club de La Possonnière est partenaire. (prêt de ballons, des paniers...) Le comité 49 dotera l'école de 4 ballons.
- **La natation scolaire** : un cycle natation pour les CP et les CE1 (8 séances de septembre à fin novembre) à la piscine de Couzéo.

○ **La journée ELA** : Le matin : une dictée, lue par Amandine Brossier et la participation de l'école à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Jules est intervenu à l'école pour évoquer sa maladie.

Le Label « Génération 2024 » récompense l'engagement de l'école vis-à-vis des pratiques sportives : nous souhaitons à nouveau organiser des rencontres sportives au sein de l'école et avec d'autres écoles.

...pour danser : la danse comme lien entre le sport et les arts.

○ **Partenariat Villages en scène** : Les 2 classes de CM suivent des ateliers de pratique artistique. Le collectif EDA intervient à l'école tous les mois. (D'octobre à mai). Les élèves assisteront au spectacle « Adulte ? » en juin 2022.

○ **Des ateliers de pratique artistique** seront proposés aux CP, CE1 et CE2. Une compagnie a été sollicitée : le projet devrait aboutir rapidement.

Des partenariats culturels sur le long terme :

○ **PLC** : participation au Prix Littéraire de la citoyenneté pour les 5 classes de l'école. Le vote du livre préféré est programmé en mai 2022.

○ **Projet Goganes et Cinéma** : projection de « Fritzi » dans le cadre du festival du film européen.

○ **Villages en scène** : Les CP, CE1 et CE2 assisteront au spectacle « Rats et les animaux moches » en décembre 2021. Une animation est prévue en lien avec ce spectacle (Débat philo)

○ **Partenariat avec la médiathèque de La Possonnière** : projets élaborés avec Cécile et son équipe. La bonne entente des équipes est remarquée et appréciée. Toutes les classes sont accueillies par Cécile et l'équipe de bénévoles (une fois/mois).

Parcours E3D ...pour apprendre autrement.

Rappel : l'école Les Goganes a reçu le label E3D niveau Approfondissement (Ecole en Démarche de Développement Durable) pour une durée de 3 ans.

○ **Un conseil d'éco-délégués** a été élu et s'est réuni le mardi 19 octobre. Un programme d'actions va être élaboré en fonction du choix des élèves.



- L'Aire Terrestre Educative

Cette action confie la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de terrain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire, mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen. Ce projet répond pleinement aux objectifs fixés par le projet d'école et c'est pourquoi 2 classes de cycle 3 se sont engagées dans la démarche.

La première année a permis aux élèves de réaliser des diagnostics naturalistes : découvrir la faune et la flore présents sur le City-Nature, rencontrer les élus, les employés communaux intervenant sur le site, les riverains et les associations locales (LPO, ApiPosso)... Ils ont découvert le fonctionnement de la météo, analysé le sol et le paysage. Grace à ce diagnostic complet, ils ont envisagé des aménagements.

Ce sont ces aménagements qui vont être le cœur du projet de cette année.

Ce projet, mené en collaboration avec l'association Culture Biome, est reconnu par l'Office National de la Biodiversité et est financé à 40% par ce biais. (Coût total du projet : 8000€).

Ce projet permet aux élèves d'apprendre autrement, en sortant de la classe. **« Investir les espaces extérieurs à la classe pour enseigner et apprendre. »**

Nous souhaitons que nos élèves de CP, CE1 et CE2 puissent eux aussi découvrir cette pratique. (à petite échelle).

D'ailleurs, l'école et Culture Biome organisent une journée « Ecole du dehors » le vendredi 29/10.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle des Vaureitres.

- Un Comité de Pilotage E3D sera réuni en décembre : l'objectif est de réunir les partenaires éducatifs du projet E3D de notre école.

Secrétaire de séance : M. Grelier

Fin de séance : 19h35